

ASSEMBLEE GENERALE

COMITE DEPARTEMENTAL

DE TIR A L'ARC

04 FÉVRIER 2022

Assemblée Générale

En ce début d'année 2022, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année, qui je l'espère sera synonyme de retour rapide à la normale et voit de beaux projets et résultats sportifs se réaliser.

C'est pourquoi, suite aux conditions sanitaires en vigueur nous vous avons invité à nous réunir en présentiel, et en visio-conférence pour notre Assemblée Générale ordinaire.

Une AG, c'est un moment de convivialité à privilégier pour favoriser l'échange et le partage.

Merci et bienvenue à toutes et à tous pour votre présence ce soir.

Nous avons vécu deux années difficiles qui resteront dans nos mémoires, années difficiles pour nombre d'entre nous suite aux restrictions sanitaires toujours en vigueur. Bon nombre de clubs ont vu leurs installations fermées, les concours annulés, la perte de licences, sans oublier le virus.

Je voudrai vous dire un grand Merci à vous tous pour le travail que vous faite dans vos clubs, sans oublier Howard ainsi que les membres du CD 34.

Avant de passer au bilan de la saison écoulée, nous allons avoir une pensée pour Alain LAUTIER ancien président du MAC qui nous a quitté récemment.

Passons maintenant au bilan de la saison écoulée :

Nous devons valider le PV de l'an passé.

Nous avons terminé la saison 2020 / 2021 avec 815 licenciés contre 1004 la saison précédente. (voir tableau ci-joint).

Bilan année sportive 2020 / 2021

Bilan sportif 2020 / 2021

Suite aux consignes sanitaires nous avons eu une année blanche en termes de résultats sportifs. La saison se résumant aux tirs TAE, avec une vice-championne de France en S2 Marie Aude THEVENET de Lattes et un vice-champion Lucas DOMINGUEZ de Montpellier en CH. Renaud NICOLAS de Lunel a remporté deux médailles de vice-champion aux TAE I et TAE N en handisport. Victoria SEBASTIAN de Montpellier a intégré l'équipe de France jeunes et a participé à la « junior cup » à Bucarest et au championnat du Monde de la Jeunesse en Pologne, elle revient avec deux belles médailles.

1 FORMATION :

Stages jeunes 2020 / 2021

Stages de progression avec contrat d'implication pour les archers compétiteurs, sans hébergement coût 20 € les 2 jours avec repas tiré du sac.

* vacances de Toussaint : 2 stages un au Crès et un à Frontignan pour les jeunes compétiteurs

* vacances de Noël : un stage en janvier au CRES pour les jeunes compétiteurs

* vacances d'hiver : deux stages en février pour les compétiteurs. à Montpellier et à Frontignan sur des demi-journées et en extérieur à cause des restrictions sanitaires

* vacances printemps le stage commun aux deux zones a été annulé suite aux consignes sanitaires et remplacé par des stages sur trois clubs (Frontignan, Lunel et Montpellier)

* stage été : Du 18 au 21 juillet stage de préparation aux championnats de France TAE I.

Ces stages ont été animés par Howard CATHERINE et des entraîneurs de club.

Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions.

Stages départementaux adultes :

Il y a eu deux stages adultes en extérieur, un au Crès en septembre et un en mai à Pérols avec 12 d'archers,

Formation fédérales :

Arbitres:

Félicitations à Gilles BEAUBRAS (Lunel) qui a prêté serment en tant qu'arbitre.

Entraîneurs de clubs : Une formation EF a eu lieu en visio

2) EMPLOI :

Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD est intervenu dans 4 clubs du département, (Frontignan, Le Crès, Lunel et Montpellier). Il a assuré le suivi et l'entraînement de nos jeunes compétiteurs dans les stages départementaux ainsi que le suivi sur les Championnats et assure des formations pour le CRTAO.

Il a été mis au chômage partiel de mars 2020 à juin 2021

Il anime aussi des actions de découverte du tir à l'arc pour les collectivités et assure les formations des CQP tourisme de loisir pour le CREPS.

Les clubs souhaitant bénéficier des interventions d' Howard, doivent en faire la demande écrite et ce dès le mois de février. La demande est à refaire tous les ans, il n'y a pas de tacite reconduction. Nous vous en remercions par avance.

3) Rencontres jeunes saison 2020 / 2021: Pour la saison 2021, les rencontres jeunes n'ont pu avoir lieu suite aux consignes sanitaires. Nous avons mis en place à partir de mai, des rencontres jeunes en clubs avec 80 participants issus de 7 clubs.

Calendrier des Championnats départementaux :

Pour la saison salle, le championnat départemental n'a pas pu avoir lieu, idem pour le championnat départemental tir nature à Gignac.

Le TAE I a eu lieu au Crés fin mai, et le TAE N a eu lieu à Frontignan en juin

4) activités diverses :

Cheveux d'argent :

Action menée depuis 2006, et que nous renouvelons, car elle se veut dans un esprit sportif et convivial, d'autant que nous avons 192 archers S3 dans le département. Une modique somme de 15€ pour la saison est demandée aux participants. Nous avons instauré une fois par mois des journées parrainage envers des personnes handicapées visuelles.

Formation CREPS

Trois formations ont eu lieu en 2021.

Bilan Financiers : en annexe. Merci à Nicolas HUGEDE et à Laurent PETROFF

* Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont inchangées et à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus.

* utilisation des structures d'un club 5 € la séance, si stage d'une journée 10 € en bon d'achat matériel. Coût pour cette saison 350 € en bons d'achats

* Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € de reversé par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.

* Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.

Suivant les finances,

* Le CD attribue des primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 € pour cette année nous avons 475 € de primes podiums.

* Aides aux déplacements des équipes de DN1 (125 € par déplacements), DN2 (65 € X 3 déplacements plus 125 € si accession à la finale DN2 / DN1), et pour la finale nationale de la DR Ex/ DN2 (65 €). Idem pour les équipes jeunes et les équipes de parcours sur sélection. Trois équipes se sont déplacées en DN2 (Lat'Vedas et Montpellier hommes et l'équipe féminine de Montpellier).

* Prise en charge d'une partie de la tenue des arbitres soit 20 € par le CD34.

* stages jeunes compétiteurs et niveaux 10 € par jour avec repas tiré du sac.

* location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)

* La part licence du Comité est passée à 7 € à la rentrée de septembre 2020 suite à l'AG du 30 janvier 2020.

Nous avons accordé une aide exceptionnelle à 3 clubs qui ont un créneau spécifique jeunes compétiteurs et qui ont envoyé de jeunes archers sur les championnats de France (Frontignan, Lat'Vedas et Montpellier).

Nous avons aussi accordé une aide exceptionnelle à trois jeunes archers pour leur intégration en pôle à Nantes (Angelina WOLFS et Alexandre PETROFF et Victoria SEBASTIAN).

Nous terminons avec un bilan positif car nous avons eu moins de rentrées, mais aussi moins de dépenses.

CNDS 2021: Cette année, le CD a reçu 4 750 €.

Nous avons une archère sur liste ministérielle relève (Victoria SEBASTIAN), et quatre sur liste ministérielle espoirs (Angelina WOLF, Mahé DISBEAUX, Lucas DOMINGUEZ, Alexandre PETROFF).

Nous avons deux clubs ETAF liste nationale (Lattes et Montpellier) et un en filière pré ETAF régional (Frontignan).

Prévisionnel saison 2021/ 2022

Emploi :

Howard CATHERINE BEES2 est salarié à temps plein et en CDI au sein du CD34 depuis 1998. La gestion de son salaire est confiée à Profession Sport 34.

Il intervient dans plusieurs clubs du département (Frontignan, Le Crès, Lunel et Montpellier) et, assure les stages de nos jeunes archers pendant les vacances scolaires ainsi que le suivi sur les divers championnats.

A la demande du CRTAO, il assure diverses formations.

Prévisionnel calendriers stages 2021 / 2022:

Cette saison, nous avons mis en place les stages départementaux compétiteurs Niveau National sur deux jours. Ces stages se font à chaque petite vacance scolaire avec repas tiré du sac et sur deux zones géographique.

* vacances de Toussaint : 22 au 23 octobre pour les jeunes compétiteurs. au Crès et 26 et 27 octobre à Frontignan

* vacances de Noël : 21 et 22 décembre au Crès et 23 à Frontignan (une seule journée a pu avoir lieu).

* vacances d'hiver : du 21 au 23 février à Montpellier stage prépa championnat de France salle qui aura lieu à Cholet.

* vacances printemps du 25 au 29 avril (5 jours) pour les compétiteurs des deux zones à Pérols, avec une compétition officielle le vendredi 29 avril. Concours ouvert.

Vacances d'été du 18 au 22 juillet préparation championnats de France TAE

Merci à tous pour votre aide dans la collecte des inscriptions.

Le stage adulte de septembre a été annulé faute de participants. Prochain stage adultes le dimanche 13 mars (lieu à définir).

Formations fédérales :

Formation des arbitres, contacter Michel TERPAND (PCRA), Michel LASSIEGE formateur, et Chantal LASSUS responsable départemental.

Formation continue, Formation assistant entraîneur, Formation EF, voir sur le site du CRTAO. Inscriptions à faire via votre code utilisateur sur le site de la FFTA.

Rencontres jeunes Rencontres jeunes saison 2021 / 2022:

Le listing avec les changements de niveaux de nos jeunes pour la saison 2021/2022 est sorti, mais suite aux consignes sanitaires la première rencontre jeunes n'a pas pu avoir lieu au Crès.

Pour le bon déroulement de ces rencontres jeunes, nous vous redemandons, de bien respecter les délais d'inscriptions de vos jeunes archers en vérifiant leur niveau s'ils en ont.

Calendrier RJ saison 2022

Dates	Distances et Nb volées	Lieux
20/11/21	15 M / 16 volées	Le Crés annulée
18/12/21	15 / 16 volées	MAC
12/02/22	15 M / 16 volées	Prades le Lez
12/03/22	15 M / 16 volées	Lunel
23/04/22	Découverte Campagne/Nature/ 3 D 12 cibles	ROUSSIÈRES par le CD
21/05/22	15 M / 16 volées	Béziers
18/06/22	15 M / 8 volées + finale	Finale départementale Pérols

Il est demandé aux clubs pour la première rencontre, de bien noter le N° de licence et surtout la **date de naissance** des jeunes archers lors de l'inscription ainsi que leur niveau s'ils en ont déjà un. Dates de naissance importante surtout pour les Poussins (P10, P9 et P8). Bien préciser aussi à ces jeunes archers que la présentation de la licence est obligatoire pour faire une compétition.

Cette saison, le tir « découverte discipline de parcours en mixant le tir en campagne, le tir nature et 3D » « Prix du Département » se fera le 23 avril à Roussières (inscriptions à payer au CD).

Petit rappel, les jeunes ayant participé à plus de deux concours officiels ne peuvent pas repartir en rencontres jeunes. Nous proposons de leur permettre de faire trois concours officiels tout en restant dans les rencontres jeunes

Les benjamins et minimes en N1 ayant fait les scores pour passer en N. As, sont invités à passer en concours officiels à la rentrée (taille de blason adaptée).

Pour la saison 2022/ 2023 le calendrier de la saison ne sera définitif qu'après la finale départementale jeunes qui aura lieu à PEROLS le 18 juin.

Pour la finale départementale le trophée « Nicolas Beaubras » est remis en jeu et est remporté par l'équipe qui aura totalisé le plus de points tout au long de la saison, le classement des équipes de niveaux se fait avec attributions de points, points doublés lors de la finale.

Les clubs n'envoyant pas d'archers sur les rencontres jeunes ne sont pas prioritaires pour en organiser une la saison suivante.

Labels : Gilles BEAUBRAS est le référent départemental. Dans l'Hérault, seuls 4 clubs ont obtenu un label pour 2022. Attention de bien remplir les dossiers pour la saison prochaine. Le projet associatif est impératif, ainsi que la présence aux AG départementales et régionales.

Calendrier des Championnats départementaux et régionaux saison 2022 :

Les mandats seront validés et envoyés par nous même. Ne pas oublier d'envoyer les invitations aux arbitres devant officier et au CD34 pour les mettre sur le site.

Pour la saison salle, le championnat départemental a eu lieu sur deux jours à Lunel les 29 et 30 janvier avec 97 participants. Conditions pour pouvoir y participer, avoir fait au minimum 2 concours dans la saison, même arme.

* Vallée de l'Hérault Départemental Tir nature le 6 mars

* LAURENS régional Tir nature le 27 mars

* TNJ à Lattes Védas du 6 au 8 mai

* TAE International et national au CRES le 29 mai

* Trophée des Mixtes la 1ère manche en salle à LUNEL le 13 mars et il restera à se positionner pour la manche en extérieur en mai.

Pour les Championnats départementaux, il est rappelé que le CD34 fournit les trophées des trois premiers de chaque catégorie, et que les clubs reversent 2 € par archers inscrits.

*3^{ème} manche de D2 à MONTPELLIER les 18 et 19 juin.

Finances :

Prévisionnel en annexe (Laurent PETROFF)

* Les interventions en clubs de Howard CATHERINE BEES2 salarié du CD sont inchangées, et à 25 € de l'heure frais de déplacements inclus

* Interventions extérieures forfait à la demi-journée, plus frais de déplacement et mise à disposition du matériel.

* utilisation des structures d'un club 5 € la séance, si stage d'une journée 10 € en bon d'achat matériel.

* Inscriptions rencontres jeunes 5 € avec 2 € qui sont reversés par le club au CD qui prend en charge les récompenses jusqu'au 5^{ème}.

* Inscription TDM 10 € par équipes, le club reverse 2 € par équipes, le CD prend en charge les médailles des 3 premières places et paye l'inscription des équipes à la FFTA.

* Inscriptions aux Championnats Départementaux 2 € reversés par le club au CD qui prend en charge les trophées des 3 premières places.

Selon l'état de ses finances le CD34 attribue des aides.

* Primes aux divers podiums des Championnats de France, OR 100 €, Argent 75 €, Bronze 50 €. Primes doublées pour une participation internationale.

* **Proposition** Aides aux déplacements des équipes de DN1 (150 € par déplacements), équipes de DN2 (75 € X 3 déplacements plus 150 € si accession à la finale), et pour la finale nationale de la DR Ex/ DN2 (75 €). Idem pour les équipes jeunes sur les championnats de France par équipe et les équipes de parcours sur sélection nationale.

- * Prise en charge d'une partie de la tenue des arbitres 20 €
- * stages jeunes compétiteurs et niveaux 10 € par jours avec repas tiré du sac.
- * location de matériel 15 € (sono, chronotirs, compteurs....)
- * La part licence du Comité est de 7 € suite à l'AG de janvier 2020.

Informations diverses :

* Petit rappel les clubs doivent faire parvenir au C D et à la Ligue le P.V. de leur A.G. et les coordonnées des personnes à contacter. Mettre à jour les instances sur le site FFTA aide pour les labels. Gilles BEAUBRAS est le délégué label de l'Hérault.

* Mettre à jour aussi les entraîneurs sur le site de la fédé

* Les demandes de prêt de matériel sont à faire par mail ou par courrier avec dépôt de chèque de caution au CD34.

Dates à retenir :

AG du CRTAO le 26 février en visio.

AG de la FFTA le 26 mars à Charenton le Pont

TNJ à Lat'Vedas du 06 au 08 mai

Manche de D2 à Montpellier 11 et 12 juin

Désignation du représentant du CD34 à l'AG de la fédé.

Répartition par clubs et par catégories au 31/08/2021

Féminines	Hommes	TOTAL 813
PF 19	PH 47	66
BF 27	BH 48	75
MF 23	MH 53	76
CF 36	CH 48	84
JF 6	JH 28	34
S1F 44	S1H 65	108
S2F 51	S2H 128	178
S3F 41	S3H 151	192
JEUNES F 111	JEUNES H 224	335
SENIORS F 136	SENIORS H 344	478
Femme 247	Homme 568	815

CLUBS	2021	2020
AGDE	82	89
BESSAN	32	40
BEZIERS	68	90
COURNONTERRAL	14	22
FRONTIGNAN	53	67
GIGNAC	18	31
LATTES	87	127
LAURENS	14	10
LE CRES	55	59
LUNEL	52	75
MONTPELLIER	151	147
PALAVAS	11	21
PEROLS	29	60
PRADES LE LEZ	42	59
ROQUEBRUN	6	6
SETE	30	35
SAUVIAN	10	12
VALLE DE L'HERAULT	50	37
VIAS	11	23
	815	1004

8.1.1 – Découpage des voix

Le nombre de voix dont dispose chaque groupement sportif affilié, en règle avec la loi du 1^{er} juillet 1901 et avec les textes législatifs et réglementaires concernant le sport, est déterminé de la façon suivante :

- de 06 à 20 membres licenciés = 1 voix
- de 21 à 30 membres licenciés = 2 voix
- de 31 à 40 membres licenciés = 3 voix
- de 41 à 50 membres licenciés = 4 voix
- de 51 à 60 membres licenciés = 5 voix
- de 61 à 70 membres licenciés = 6 voix
- de 71 à 100 membres licenciés = 7 voix
- **au-delà de 100 membres licenciés, 1 voix supplémentaire par tranche de 50 membres licenciés.**